

Conditions Générales de Location

La direction et l'équipe du camping vous souhaite la bienvenue
Veuillez prendre connaissance des conditions suivantes.

1- Renvoyer par courrier le contrat de location rempli et signé accompagné d'un acompte correspondant à 20% du coût du séjour + 16 € de frais de dossier + assurance (facultative) à l'ordre de : SARL CAMPING DE LA PLAGE (frais de dossier offert en basse et moyenne saison). Nous n'encaisserons votre acompte que si nous pouvons répondre favorablement à votre demande.

2- A réception de votre contrat de location et de votre acompte nous vous enverrons confirmation de votre réservation. Le solde du montant de votre location est payable 30 jours avant le début de votre séjour. Passé ce délai et à défaut de règlement, votre demande de réservation sera considérée comme annulée.

3- Les arrivées se font après 15h et 20h et les locations doivent être libérées le jour du départ avant 10h. Du 10 juin au 26 août 2012 les locations se font uniquement à la semaine du *dimanche au dimanche*. Les animaux ne sont pas admis dans les locations. Les locations sont équipées en vaisselles, couettes oreillers ; prévoir les draps ainsi que les taies d'oreillers. Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du Camping.

4- Le Tarif location inclut l'électricité, l'eau et le gaz, ainsi que l'accès à la piscine et aux animations en saison.

5- Le jour de votre arrivée un inventaire chiffré de l'équipement de chaque location vous sera remis. Toute anomalie constatée doit être signalée le jour même. Il vous sera demandé une caution de 180€ qui vous sera restituée le jour de votre départ après inventaire et déduction si nécessaire des frais de remise en état et remplacement du matériel manquant. Les inventaires de départ, se font le jour même, pendant les horaires d'ouvertures de la réception. Une somme de 55 € sera retenue si le ménage de la location n'a pas été correctement fait avant le départ. Toute location est nominative ; elle ne peut pas être cédée ou sous louée.

6- PISCINE : Ouverture de 9 H à 19H30. Le paiement du droit de visite (*visiteur journée*) n'ouvre pas le droit à l'accès de la piscine.

SLIP DE BAIN OU BOXER OBLIGATOIRE.

7- En cas d'annulation vous serez redevables :

- Frais de dossier.
- de 20% du coût total de votre séjour si l'annulation intervient plus de 30 jours avant le début du séjour.
- de la totalité du montant du séjour si l'annulation intervient moins de 30 jours avant le début de la location.
- De notre fait, vous obtiendrez le montant de toutes les sommes versées.
- Dans tous les cas le Camping doit être informé de l'annulation par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de la poste faisant foi.
- Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation/interruption de séjour (*facultative*). Cette assurance doit être souscrite lors de votre acompte.
- Seule l'assurance Annulation/interruption de séjour peut vous rembourser. Les conditions générales de cette assurance (*Modalités, franchises et application des garanties*) sont consultables au préalable sur notre site.

8- Il appartient aux Campeurs de s'assurer pour tous les risques inhérents à la pratique du Camping.

9- Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du Camping.

La direction